

Rennes, le 20 novembre 2024

## Les agents du Département prêts à intervenir contre le verglas et la neige sur les routes

Depuis le lundi 18 novembre 2024 jusqu'au lundi 03 mars 2025, les agents du Département d'Ille-et-Vilaine sont en alerte pour faire face aux conditions météorologiques (coup de froid, verglas et/ou neige) qui peuvent rendre la circulation et la conduite parfois difficiles sur les routes départementales.

Les équipes du Département interviennent quotidiennement pour entretenir et sécuriser les routes départementales. Dans le cadre du service routier hivernal, **le Département a mis en place un dispositif spécifique avec des personnels et des moyens adaptés pour affronter le verglas**, notamment au petit matin (astreinte des agent.es, engins de déneigement et de salage, approvisionnement en sel...). Durant tout l'hiver, 12 équipes composées d'un patrouilleur, d'un chauffeur et d'un saleur, sont opérationnelles 7j/7, 24h/24 et resteront en alerte jusqu'au 03 mars 2025, voir jusqu'au 17 mars 2025 si nécessaire.

Le patrouilleur de chaque équipe intervient le premier pour surveiller le réseau principal en s'appuyant sur les données des services météorologiques et autres équipements de mesures. En cas de besoin, et à n'importe quelle heure, l'équipe d'astreinte peut être appelée pour déclencher des opérations de salage sur le réseau principal surveillé 24h/24h (602km). En complément, tôt le matin, les équipes d'astreinte peuvent être renforcées par d'autres agents pour traiter les routes permettant de rejoindre le réseau principal en Ille-et-Vilaine (1 163 km). Sur les itinéraires aux limites du territoire, des conventions ont été signées avec Rennes Métropole et les Départements voisins afin d'assurer les homogénéités de traitements.

L'objectif est de **maintenir le réseau routier structurant praticable et d'assurer la desserte des différents secteurs du territoire**. Les équipes ne peuvent cependant pas agir sur les 4 633 km de routes départementales que compte l'Ille-et-Vilaine. Le Département conseille donc fortement aux usagers de rejoindre si possible et avec prudence le réseau traité grâce à une carte interactive indiquant les conditions de circulation en temps réel : <https://www.ille-et-vilaine.fr/inforoute>

En dehors des 1 765 km sur lequel le service hivernal est organisé, des interventions ponctuelles peuvent être menées, en fonction des moyens disponibles, en cas de danger signalé par les services de secours et de gendarmerie.

### Les chiffres du service routier hivernal (hiver 2023-2024) :

- 1765 km sous surveillance, dont 602 km 24h/24h
- 548 patrouilles réalisées
- 162 opérations de salage
- 598 tonnes de sel répandues

## Les conseils de prudence aux usagers de la route lorsque la météo se dégrade :

Avant de prendre la route :

- informez-vous sur les prévisions météorologiques (notamment sur la carte de vigilance de Météo France) et sur les conditions de circulation sur l'ensemble de votre trajet,
- vérifiez votre véhicule : pneus, éclairage, essuie-glaces, accessoires obligatoires (gilet haute visibilité, triangle de signalisation) ,
- en cas d'annonce de risques de conditions dégradées, équipez-vous de vêtements chauds, de nourriture et de boissons chaudes et si possible, différez votre départ,
- en cas d'annonces de risques importants ou exceptionnels, différez votre départ.

Sur la route :

- adaptez votre vitesse,
- allongez de façon significative les distances de sécurité,
- adoptez une conduite souple, évitez les manœuvres brutales (accélération, freinage et changement de direction),
- anticipez les risques en regardant loin devant vous,
- facilitez le passage des engins de salage et de déneigement, ne les doublez pas,
- respectez les consignes diffusées (restrictions de circulation...).

*En annexe, les circuits des services hivernaux du Département, de l'Etat et de Rennes Métropole pour 2024-2025.*